

**TOUS À L'ÉCOLE**  
Souscrivez avec **BOAweb**

Jusqu'à 5 MOIS de crédit  
Réponse en 24H  
Remboursable sur 11 mois

Tous les termes et conditions



# LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'Investigation, d'analyses, et de publicité

N° 292 du jeudi 15 juin 2023 / Prix : 250 F CFA

**CORIS AUTO**  
C'EST LA COUVERTURE ASSURANCE DE VOTRE VÉHICULE

BMCE BANK

La Banque Autrement

CORIS BANK

CCI-TOGO / COMMISSION ÉLECTORALE CONSULAIRE P. 3

## Tout sur les membres

**AERIEN**

P. 5

### LIZ Aviation lance ses vols au Togo

SUSPENSION DES ACTIVITÉS PAR LE PERSONNEL, DEMANDE DE DÉPART DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF P. 4



## Crise au Conseil de l'Entente

La situation est actuellement très tendue à Abidjan-Cocody, II Plateaux, boulevard Latrille, siège du Conseil de l'Entente. Dans une lettre adressée au Président de la République

Togolaise, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Entente, Faure Gnassingbé, régionale d'Afrique de l'ouest...

**CONSEIL REGIONAL**

P. 6

### Les attributions du bureau exécutif

**NATIONAL**

P. 6

### Le rendez-vous à ne pas manquer !

Régionales 2023  
ta voix compte !

**SNB**

# DIAMANT NOIR

sans sucres ajoutés

33cl 600 FCFA

Eau

Malt

Houblon

DIJAM  
STOUT PORTER

avec Djama  
on est ensemble !

## CCI-TOGO / COMMISSION ÉLECTORALE CONSULAIRE

# Tout sur les membres

**La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-TOGO)** s'apprête à aller aux élections pour un retour à la normale. Par arrêté N° 015/MCICL, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale a nommé les membres de la Commission électorale consulaire (CEC), organe chargé de l'organisation du processus électoral consulaire, la bonne préparation, le bon déroulement et la proclamation des résultats provisoires.

## Elom ATTISOGBE

Ils sont au total huit à être nommés membres de la Commission électorale consulaire par le ministre Adédzé. Jeudi 08 juin dernier, ils ont prêté serment devant la Cour d'appel de Lomé, dans la perspective des prochaines élections consulaires à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-TOGO). Qui sont-ils ?

### Dindangue Kominté : président

C'est lui qui préside la Commission électorale consulaire. Représentant du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Dindangue Kominté est titulaire d'une maîtrise en droit privé obtenue à l'Université du Bénin (actuelle UL). Il a suivi à l'Ecole Nationale d'Administration de Lomé, la formation de magistrature, couronnée par le diplôme de 3ème cycle.

Il a respectivement occupé les postes de président du TPI de Dapaong, président de la 1ère chambre correctionnelle du TPI de Lomé, président du Tribunal du Travail de Lomé, conseiller à la Cour d'Appel de Lomé puis de Kara, président de la Cour d'Appel de Kara.

D'octobre 2021 à la date de sa nomination, il est conseiller à la Cour Suprême du Togo.

### Talime Abé : rapporteur

Représentant du ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale, Talime Abé est le rapporteur de la Commission électorale consulaire. Titulaire d'une Maîtrise en Sciences Economiques à la Faculté des Sciences Economiques et de gestion (FASEG) de l'UL, d'une Maîtrise en Sciences de Gestion à la Faculté des Sciences Economiques et de gestion (FASEG) de l'UL et du diplôme d'Etudes Supérieures Bancaires et Financières (DESBF) au Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) de la BCEAO basé à Dakar (Sénégal), Talime Abé, est depuis février 2022, le directeur général du commerce

au ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale. L'ancien chargé d'études à la Direction du commerce extérieur du ministère du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du développement de la zone franche a suivi diverses formations professionnelles dont une formation annuelle de HEC-PARIS (Hautes Etudes Commerciales de Paris) sur le renforcement des capacités managériales de l'administration publique togolaise dans le cadre du projet « ATENS » initié par le Gouvernement togolais de 2010 à 2011.

Secrétaire général par intérim du ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale de février 2008 à août 2022, Talime Abé a également été membre du Comité consultatif de la concurrence (CCC) de l'UEMOA, membre du Forum africain de la concurrence (FAC), membre du Groupe International des experts (GIE) de la concurrence de la CNUCED, membre fondateur du Réseau des experts du Commerce de la CEDEAO (REC/CEDEAO) dont il a été le Point Focal national et membre titulaire du Comité National de la Balance de Paiements du Togo.

Depuis 2020, il est membre du Comité consultatif de la Concurrence de la CEDEAO.

### Koudjou Eso : membre

Titulaire d'une Maîtrise en sciences juridiques option droit public à l'Université du Bénin (Togo) et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en droit et politique de l'environnement, Koudjou Eso est le représentant du ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires, au sein de la Commission électorale consulaire.

Ancien assistant juridique au ministère de la Défense et des Anciens Combattants, puis



chargé d'étude des dossiers au cabinet du ministère de la justice, des relations avec les institutions de la République, il est depuis 2017, conseiller technique du ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires. Koudjou Eso a assumé et assume encore d'autres responsabilités non négligeables dont celle de vice-président du conseil d'administration de la Cour d'Arbitrage du Togo (CATO) depuis octobre 2019, membre de la commission électorale consulaire en 2020 et membre de la commission d'expropriation depuis juin 2020.

### René Kpamegan : membre

Représentant du ministre de l'Economie et des Finances, René Kpamegan est titulaire d'une Maîtrise ès sciences juridiques option droit public obtenu à la faculté de droit de l'UL et du Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises obtenu à la faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'UL. De 2009 à 2023, il avait exercé les fonctions d'Attaché d'administration chargé d'études juridiques au cabinet du ministre de l'Economie et des Finances.

Depuis le 07 avril 2023, il est conseiller au cabinet du ministre de l'Economie et des Finances.

### David Fiaty : membre

Diplômé d'un Master en Audit et Contrôle-Specialisation en Management des systèmes d'information, David Fiaty représente au sein de la Commission électorale consulaire, le ministre de l'Economie Numérique.

Ancien consultant formateur chez PLB CONSULTANTS à Paris spécialisé dans le coaching et les formations en informatiques, ex-chef projet à ARADIO GROUP à Paris opérant dans le domaine du conseil et solutions marketing média, il a exercé comme

ingénieur logiciel principal chez CheckOut.Com à Londres, opérant dans la filière de la Fintech et les services de paiement en ligne. Depuis octobre 2020, il travaille en qualité de Consultant e-commerce (commerce en ligne).

### Sabine Adjoa Gruner : membre

Titulaire d'un BTS assistance en bureautique obtenu à Paris (France), Sabine Adjoa Gruner fut assistante de direction à la compagnie aérienne SABENA de 1997 à 1998.

Depuis 2020, elle est fondatrice - directrice générale de SKEE Textiles, une entreprise qui assure la mise en place et la gestion de solutions de financements bancaires adaptés à l'importation des tissus pagnes. Depuis 2001, elle a fondé l'Association Protection et Commerce du Pagne Hi-Target (APCPH) dont elle assure la coordination des activités en veillant à une concurrence saine sur le marché de vente des tissus pagnes au Togo. Elle est la représentante des opérateurs économiques du secteur commerce au sein de la Commission électorale consulaire.

### Ibrahim Issoyom Kangaye : membre

Il est le représentant des opérateurs économiques du secteur industrie. Nanti d'un Master en économie option administration et gestion des entreprises à l'Institut Supérieur de Commerce de Donetsk en Ukraine, il a exercé en tant que directeur commercial de l'ECOGIP (Etude et Conseil en Organisation, Gestion Informatique et Promotion). Il était attaché de cabinet du Premier ministre du Togo, de 1994 à 1996. De 2005 à 2006, il a occupé le poste de chef de cabinet du Premier ministre du Togo. Depuis 2007, il est fondateur, directeur général de Cajou du Centre.

### Amévo Kodjo Houndjago : membre

Représentant des opérateurs économiques du secteur services, Amévo Kodjo Houndjago a un DESS-Option Gestion d'entreprise obtenu en 2008 obtenu au Centre International d'Etudes Supérieures Appliquées (CIESA) obtenu au Canada et d'un Master II en gestion des ressources humaines obtenu en 2022 à l'Institut Panafricain de Management.

Au titre de ses expériences professionnelles, il est promoteur de plusieurs entreprises dont la société CAGEFI SA spécialisée dans les domaines informatique, du numérique, de la consultation et de la formation au Togo, la société FADI SA qui fait de la microfinance et la société Africa Agro Business créée en 2013 qui fait la promotion de l'agriculture et de l'élevage. Il est également actif dans le domaine de l'enseignement.

La Commission électorale consulaire est chargée de recevoir les dossiers et demandes d'inscription des opérateurs économiques sur la liste électorale, procéder à l'étude des dossiers et demandes d'inscription sur la liste électorale, informer les électeurs du déroulement des élections, recevoir et étudier les dossiers de déclaration de candidature à l'assemblée consulaire, assurer la publication des listes électorales et des listes de candidatures, délivrer les attestations d'inscription sur les listes des électeurs et les listes des candidats, faire établir et délivrer les cartes d'électeurs, faire confectionner et acheminer le matériel électoral dans les centres de vote, recevoir et statuer sur les réclamations en apportant les corrections nécessaires aux listes, rendre compte régulièrement du déroulement du processus électoral au ministre de tutelle, organiser le vote et procéder au dépouillement, recevoir et statuer sur d'éventuels recours, proclamer les résultats provisoires et transmettre le rapport détaillé de tout le processus électoral au ministre de tutelle. Elle est appelée à jouer un rôle d'arbitre, de juge, non seulement entre les électeurs, mais aussi et surtout entre les candidats qui vont compétir lors des élections consulaires.

## SUSPENSION DES ACTIVITÉS PAR LE PERSONNEL, DEMANDE DE DÉPART DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

# Crise au Conseil de l'Entente

**La situation est actuellement très tendue à Abidjan-Cocody, II Plateaux, boulevard Latrille, siège du Conseil de l'Entente. Dans une lettre adressée au Président de la République Togolaise, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Entente, Faure Gnassingbé, le personnel de la plus vieille institution sous-régionale d'Afrique de l'ouest dénonce la gouvernance du Secrétariat Exécutif, envisage une suspension des activités dès ce vendredi 15 juin et demande le départ du Secrétaire Exécutif, Marcel Amon-Tanoh.**

Nicolas EDORH

La lettre est sans appel, le ton est sec, les faits sont rocambolesques. Dans cette missive adressée au Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Entente, signée par d'éminentes personnalités en poste au sein de l'institution dont le Secrétaire Exécutif Adjoint, le Nigérien Idi Ali, et le Directeur du Département des Infrastructures et des Grands Projets, l'ancien ministre togolais des Travaux Publics, Comlan Kadje, il est fait mention « *d'importantes dérives dans la gouvernance de l'organisation* » par l'Ivoirien Marcel Amon-Tanoh, 18 mois après sa nomination en qualité de Secrétaire Exécutif. « *Les principales dérives constatées, concernent la gouvernance administrative et sociale, la gouvernance financière, la gestion du projet de construction de la Tour Entente et les rapports avec les autres organisations sous-régionales* », indique le courrier.

Le personnel statutaire et fonctionnaire du Conseil de l'Entente précise par ailleurs dans leur lettre qu'il s'agit d'une alerte de l'instance suprême par rapport à la menace qui pèse sur l'institution, si des mesures idoines ne sont pas prises.

### Sur la gouvernance administrative et locale

Il est relevé des réformes non encore approuvées par les instances, mais mises en œuvre, telles que l'abandon des activités opérationnelles (observation des élections, programme frontières, réalisation de projets dans les domaines de l'hydraulique, de l'éducation, de la santé, de l'électrification par énergie solaire et des infrastructures socio-économiques), au profit de dépenses de prestige, notamment des missions du Secrétaire Exécutif dont le montant total se chiffre à plus de 300 millions FCFA depuis son arrivée, de même que

l'utilisation d'une nouvelle charte graphique (logo, fanion, etc.)

Le personnel pointe du doigt le népotisme et le non-respect des textes en matière de recrutement et de gestion des ressources humaines qui se traduisent par l'augmentation des effectifs sans tenir compte des capacités financières et de l'organigramme approuvé de l'institution, des recrutements sans appel à candidatures et sans respect du principe de la répartition équitable des postes entre Etats membres, des rémunérations fixées unilatéralement et au mépris du barème des salaires, des licenciements abusifs sans respect de la réglementation en vigueur, le refus de signature des décisions de création du comité du personnel et de la commission consultative paritaire de recours.

Il est aussi question de la mise en place d'un cabinet pléthorique qui s'est accaparé quasiment des attributions des départements du Secrétariat Exécutif et subséquemment, la relégation des représentants statutaires des Etats membres au rang de figurants, le positionnement du Directeur de Cabinet au-dessus des Directeurs de Départements, représentants des Etats membres et l'exclusion du Directeur statutaire, représentant la République du Bénin, de toutes les activités du Secrétariat Exécutif depuis février 2022 jusqu'à son remplacement pour non-port de cravate

### Gouvernance financière

Sur ce plan, il est fait état de l'augmentation substantielle de la masse salariale causée par les recrutements, le non-respect des procédures de dépenses et de passation des marchés, la révision à la hausse du barème des frais de mission du Secrétariat Exécutif dans un contexte de rareté des ressources financières, l'instauration à l'avantage du



Secrétaire Exécutif de frais journaliers de représentation de 400.000 FCFA en plus des frais journaliers de mission, sans aucune obligation de justification, des missions pléthoriques et onéreuses à travers le monde au détriment des activités de développement pour le bien-être des populations de l'Espace Entente, et la réalisation d'investissements importants sur le site de relocalisation temporaire qui n'est pas la propriété du Conseil de l'Entente.

« *Le budget 2023, à ce jour, n'a pas été soumis à l'approbation des instances pour absence de planification et de budgétisation des actions. Par conséquent, l'organisation fonctionne selon le principe du douzième provisoire pour la première fois depuis la relance de ses activités en 2012. L'élaboration du nouveau plan stratégique qui a débuté depuis mars 2022, sans associer les Départements, est toujours en cours au niveau du cabinet du Secrétaire Exécutif* », révèle le personnel.

### Gestion du projet de construction de la Tour Entente

La nomination d'un Directeur Général de la Société de Gestion de la Tour Entente (SGTE) sans appel à candidatures fait également partie des dénonciations du personnel. Dès lors, peut-on

lire dans le courrier, plusieurs actions et dépenses injustifiées continuent de renchérir substantiellement le coût global du projet au détriment de sa rentabilité. « *On peut citer, entre autres, le recrutement gré à gré d'un nouveau prestataire pour une enveloppe de plus d'un milliard FCFA pour assurer des missions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, alors que le projet dispose déjà d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, donc un doublon injustifié ; la conduite de missions très onéreuses, généralement sans les services techniques, au Maroc (siège de l'entreprise en charge de la construction), à Paris, New-York, sur le budget du projet et parfois concomitamment sur le budget du Secrétariat Exécutif* ; une augmentation du coût de construction du projet de plusieurs milliards FCFA est en train d'être envisagée, alors que le contrat conclu avec le prestataire est forfaitaire et non révisable », mentionne le personnel.

### Des rapports avec les autres organisations sous-régionales

Il est fait cas d'une mission expresse en Chine pour signer un mémorandum d'entente avec une entreprise chinoise pour l'étude de faisabilité du projet « *Boucle Ferroviaire de l'Entente* » sans aucun mandat des Chefs d'Etat des pays membres du Conseil

de l'Entente, créant ainsi une mésentente avec l'UEMOA sur la réalisation dudit projet. « *(...) Cette gouvernance de Monsieur Marcel Amon-Tanoh a occasionné un amenuisement accéléré des ressources financières, un climat social délétère, un personnel démotivé et une situation d'insécurité des emplois. Eu égard à ce qui précède, le personnel du Secrétariat Exécutif envisage une suspension des activités pour compter du 15 juin 2023 et demande le départ du Secrétaire Exécutif* », écrit le personnel au Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Entente.

Organisation à vocation politique et solidaire au départ, fondée en 1959 par l'ancien président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny le Conseil de l'Entente s'est transformé en une institution de développement économique et de coopération. Il est doté d'un budget-programme de 12 milliards de F CFA (18,3 millions d'euros) sur la période 2021-2025.

## TRANSPORT AÉRIEN

# LIZ Aviation lance ses vols au Togo

Assurer le développement du transport aérien public intérieur, voire extérieur du Togo, notamment et la desserte des pays de la sous-région ouest-africaine. C'est le but de la compagnie aérienne LIZ Aviation de Bonkoungou (BKG) qui a lancé samedi 10 juin dernier à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) de Lomé, la ligne Lomé-Ouagadougou et Ouagadougou-Lomé, ponctué par un premier vol en provenance de la capitale burkinabè.

Charles YAO



« C'est un vol impeccable avec un confort de haut standing et des hôtesses sympathiques. En gros, ça s'est bien passé. Nous avons fait plus d'une heure de vol », a laissé entendre Awa Traoré, passager à bord du premier vol de LIZ Aviation ayant atterri à l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma de Lomé.

passagers et ce qui va faire développer ce trafic, ce sont les nouvelles compagnies, parce que l'aéroport de Lomé, c'est la sécurité et la sécurité qui sont très importantes. Les Etats-Unis ont certifié l'aéroport de Lomé comme un aéroport qui fait partie des plus sécurisés dans le monde. Fort de cette raison, la demande



Redynamiser le secteur aérien dans la sous-région, c'est la mission des responsables de LIZ Aviation qui comptent mettre en place des lignes régulières sécurisées et efficaces entre le Togo, le Burkina-Faso, les autres pays de la sous-région et au-delà.

« Le Togo s'est engagé dans le secteur aérien. L'objectif d'ici 2025 de la feuille de route gouvernementale est d'augmenter le trafic des

d'agrément de LIZ Aviation a été accueillie favorablement car elle correspond à la vision du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Dans la sous-région, nous devons nous faire confiance mutuellement. Cette coopération Sud-Sud entre Lomé et Ouagadougou vient renforcer et faire développer l'activité de nos hommes d'affaires et les aider à accroître leurs activités », a déclaré Affo Atcha-Dedji, ministre des



Transports routiers, aériens et ferroviaires.

La compagnie LIZ Aviation compte lancer, d'ici le 05 juillet prochain, des vols domestiques à l'instar de la ligne Lomé - Niamtougou (deuxième aéroport du pays).

Dans le cadre de l'ouverture de sa ligne, LIZ Aviation fait une promotion de 50% sur 1 à 2 mois pour ses premiers voyageurs entre Ouaga et Lomé. Le tarif promotionnel est de à 150 000 FCFA TTC entre Ouaga-Lomé et Ouaga-Lomé-Ouaga à 279 500 FCFA TTC. « La question de la sûreté et de la sécurité aérienne

ses deux types d'avion adaptés aux besoins du transport intérieur (domestique) et du transport régional que sont les ATR 72-600 avec 70 places chacun. LIZ Aviation va augmenter sa flotte à quatre avions à partir de septembre. Ainsi, l'arrivée de deux avions neufs viendra renforcer notre flotte », a expliqué Moussa Diarra, responsable LIZ Aviation Togo.

« LIZ Aviation poursuit trois objectifs majeurs. Il s'agit de soutenir les activités de désenclavement intérieur du Togo, du Burkina Faso et d'autres pays de l'Afrique de

un besoin aujourd'hui et non un luxe », a fait savoir Abel Sawadogo, responsable de LIZ Aviation au Burkina Faso.

LIZ Aviation du grand magnat burkinabè, Mahamadou Bonkoungou, vise la desserte d'autres capitales de la sous-région comme Cotonou, Abidjan, Dakar, Bamako, Lagos, etc. Le gouvernement vise à augmenter le nombre de passagers accueillis chaque année à Lomé de 900 000 (avant la pandémie de COVID-19) à 1,5 million d'ici 2025. Avant son installation officielle au Togo par le vol inaugural du samedi 10 juin,



est sans cesse un combat engagé depuis des lustres pour maintenir le Togo dans une dynamique d'un pays paisible et sûr en matière de transport aérien. La ligne Ouagadougou-Lomé-Ouagadougou est très importante parce que, aujourd'hui, il y a une certaine communauté burkinabè installée au Togo et vice versa. L'ouverture de cette ligne permettra au plus grand nombre de citoyens de pouvoir se déplacer pour des raisons d'affaires, familiales, etc., à un prix accessible. Aujourd'hui, LIZ Aviation a commencé avec

l'Ouest, par la mise en place et le développement de dessertes aériennes domestiques entre les grandes villes des pays, mais aussi de mettre en place des lignes régulières sûres et efficaces entre ces pays de desserte et même au-delà. Il s'agit aussi de redynamiser le secteur aérien dans la sous-région pour lui redonner une place méritée, en tant que secteur économique de développement et de création d'entreprises. L'objectif enfin est de réduire les prix de transport, afin de rendre plus accessible le transport aérien aux citoyens, car ce mode de transport est

LIZ Aviation a lancé ses activités le 27 avril 2023 à Ouagadougou, avec des vols sur la ligne Ouagadougou-Bobo Dioullasso-Ouagadougou. Son slogan est : « Traçons ensemble l'itinéraire de nos rêves. »

## COMMUNICATION ET MARKETING

# Le rendez-vous à ne pas manquer !

Al'initiative des structures Expertise Locale, Kekely Digital et RHmag, les Journées Nationales Métiers débarquent au Togo. Pour la première dans notre pays de cet évènement qui totalise une décennie d'expériences sur le continent, les acteurs de la communication et du marketing sont à l'honneur. Il s'agit précisément des Journées Nationales de la Communication et du Marketing qui auront lieu les 27 et 28 juillet 2023 à Kpalimé.

Charles YAO

Lancées le 09 juin dernier à Lomé, les Journées Nationales de la Communication et du Marketing (JNCM) s'imposent déjà comme le carrefour de toutes les sphères de l'entreprise et des divers secteurs de la vie socio-économique de notre pays. « On a décidé de commencer avec les acteurs de la communication et du marketing, parce que nous avons identifié des besoins. La communication est souvent le maillon faible dans

les entreprises. C'est quand on finit de boucler les budgets généralement qu'on pense à balancer des miettes du côté du département communication. Nous voulons lancer le débat et faire comprendre que la communication et le marketing sont des besoins vitaux pour l'entreprise et pour notre société », explique Elom Ayedji, associé gérant de Expertise Locale.

Les Journées Nationales de



la Communication et du Marketing qui auront lieu les 27 et 28 juillet 2023 à Kpalimé, vont rassembler la crème des professionnels du secteur pour échanger sur des thématiques comme : « Communication Publique et Territoriale : quelles stratégies ? » ; « Transformer son entreprise par l'expérience client » ; « Comprendre le marché de la consommation en Afrique et co-construire sa marque avec ses clients » ; « Stratégie de communication de

crise : les meilleures pratiques » ; « Communication interne et marque employeur : quels enjeux ? » ; « Panel d'experts : réussir son marketing digital en Afrique ».

« C'est une opportunité qui permet aux professionnels des diverses fonctions en entreprises de pouvoir se réunir, de discuter des difficultés auxquelles ils sont confrontés, de partager leurs expériences, mais aussi de se former et de se mettre à jour. Les jeunes qui sortent des universités ont souvent des difficultés à s'insérer sur le plan professionnel. Et les entreprises, surtout celles en phase de déploiement, n'ont pas le temps de leur apprendre toutes les étapes de fonctionnement. Pour nous, ces rencontres permettent également aux jeunes en formation d'apprehender les réalités et les différents métiers des domaines qu'ils ont choisis,

ainsi que de s'inspirer des personnes expérimentées, d'apprendre d'elles et d'être plus performants dès leur entrée en entreprise », fait savoir Elom Ayedji.

Panels, conférences, formations pratiques, partage d'expériences, réseautage, etc., vont meubler ces deux jours de travaux à Kpalimé.

Une cinquantaine de participants sont attendus à ce grand rendez-vous dont des directeurs et responsables de la communication et du marketing, des directeurs des relations client, des patrons de presse, des professionnels de la communication, des journalistes, des directeurs généraux, des cadres des mairies, des dirigeants d'organisations, des étudiants en marketing et communication.

## AVEC DJAMA

# Décapsule et gagne plus de 100 000 lots !

**La Société Nouvelle de Boissons (SNB) lance le jeu capsules Djama du 15 juin au 15 septembre 2023. Comment participer au jeu ? Quels sont les lots à gagner ?**

Djama Pilsner 50 cl et 33 cl, Djama Lager 50 cl et 33 cl, Djama Panaché 50 cl, Djama 228 50 cl et 33 cl, Djama Stout Porter 33 cl. Ce sont les produits et formats concernés par le jeu lancé par la SNB.

Les lots à gagner incluent des bouteilles de bière, des T-shirts, un véhicule BAIC de Diwa International, des motos, des postes téléviseurs, des téléphones, des réfrigérateurs, des bouteilles de gaz, des

ventilateurs, des mixeurs et des micro-ondes.

Pour participer au jeu, c'est simple. Il faut acheter une bouteille de bière Djama dans un point de vente, la décapsuler et soulever le joint en caoutchouc à l'intérieur de la capsule. Si un dessin d'un des lots gagnants est découvert à l'intérieur de la capsule, le lot est systématiquement gagné.

**Déclaration et remise des lots aux gagnants**



Les bouteilles de bières 33 cl sont à retirer dans le point de vente immédiatement (les bouteilles vides sont à restituer après consommation). Les T-shirts sont à retirer chez les distributeurs ou lors des

animations de la SNB. Les gros lots (voiture, motos, TV, téléphone, frigos, bouteille de gaz, mixeur, micro-ondes, ventilateur) seront remis aux gagnants lors des animations grand public.

Pour le retrait des gros lots, le gagnant doit se faire enregistrer au service commercial de la SNB muni de sa carte d'identité et de la capsule gagnante au moins 72 heures avant la date remise officielle. Les gagnants de l'intérieur du pays doivent directement s'adresser au dépôt SNB dans leur zone pour conduire à tenir.

La SNB précise que la remise des gros lots se fera sur présentation de la capsule gagnante en présence de l'huissier ou du représentant pour la confirmation de l'authentification.

« Le personnel permanent et temporaire de la SNB est exclu de la participation à ce jeu. Toutes les capsules gagnantes non présentées au cours de la période du jeu, c'est-à-dire entre le 15 juin et le 15 septembre 2023, seront déclarées nulles », informe la direction de la SNB.

## SANTÉ

# Les attributions du bureau exécutif

**Les élections régionales auront lieu dans les prochains mois, pour la première fois dans l'histoire du Togo. Depuis quelques mois, nous abordons des sujets liés à ces élections, les enjeux, le fonctionnement du conseil régional, pour favoriser une plus grande compréhension de l'opinion sur ces consultations électoralles, de même que la mission des conseils régionaux. Dans ce nouvel article, nous évoquons les attributions du bureau exécutif du conseil régional.**

Charles YAO

Le bureau exécutif du conseil régional est l'organe exécutif de la région. La loi sur la décentralisation précise que la direction du bureau exécutif du conseil est assurée par le

président du conseil.

A ce titre, le président est chargé de la présidence des séances du conseil et du bureau, la préparation et

l'exécution des délibérations du conseil, la représentation du conseil dans les actes de la vie civile, la police des séances du conseil, la préparation du projet de budget qu'il soumet à l'adoption du conseil avant transmission à l'autorité de tutelle, la passation des contrats et marchés publics et l'exécution du budget dont il est l'ordonnateur.

Il gère aussi la prescription des recettes, sous réserve des dispositions du code général des impôts relatives au recouvrement des recettes des collectivités territoriales,

le recrutement et la gestion du personnel émergeant sur le budget de la région, la représentation de la région en justice. Le président du conseil régional est le chef des services de la région. Il gère le domaine de la région et exerce les pouvoirs de police administrative y afférents, sous réserve des attributions dévolues aux autorités des communes. Le président du conseil régional peut, sous sa responsabilité, donner délégation de signature au vice-président du conseil.

En ce qui concerne le

personnel de la région, il est constitué d'agents titularisés et nommés dans des emplois permanents de la région, d'agents contractuels et de fonctionnaires de l'Etat détachés ou mis à disposition. Le président du conseil régional est assisté d'un secrétaire de conseil régional nommé par arrêté du ministre de la décentralisation. Le statut des secrétaires de conseil de région est fixé par arrêté du ministre de la décentralisation. Le secrétaire de conseil assiste aux séances du conseil régional avec voix consultative.

UE – SOCIÉTÉ CIVILE

# Les bases d'une plateforme de dialogue structuré sur les rails

Dans le cadre du partenariat de l'Union Européenne (UE) avec les acteurs de la société civile togolaise, un atelier sur le dialogue structuré a réuni hier mercredi 14 juin 2023 à Lomé, l'Union Européenne et ses Etats membres avec une quarantaine d'organisations pour, entre autres, une meilleure compréhension des OSC togolaises de la mission de l'UE et ses Etats membres.

Charles YAO

Informer les Organisations de la Société Civile (OSC) sur la coopération de l'Union Européenne (UE) et ses Etats membres au Togo, les opportunités qu'elle leur offre et les modalités d'accès à ces opportunités ; faire le suivi de l'état de mise en œuvre de la Feuille de Route (FdR) de l'UE avec la société civile ; être informé des derniers développements sur le cadre légal qui concerne la société civile togolaise ; être informé des actualités sectorielles togolaises et discuter des plaidoyers ou d'actions communes à entreprendre ; appuyer le renforcement de la société civile pour qu'elle

joue mieux son rôle en matière de renforcement de la démocratie, de l'Etat de droit et du développement. Ce sont, là, les objectifs qui sous-tendent la première session de ce dialogue structuré qui a regroupé l'Equipe Europe et les OSC du Togo. « Jusque-là, l'UE a une consultation ponctuelle ou ad'hoc sur des sujets spécifiques. Sur demande de la société civile, ce cadre de dialogue structuré entre acteurs diversifiés de la société civile et l'Equipe Europe se veut être régulier sur des sujets spécifiques sur des thématiques et aussi des programmes spécifiques de coopération avec les OSC



dans différents domaines », a laissé entendre Joaquin Tasso Villalonga, Ambassadeur de l'Union Européenne auprès de la République togolaise.

Plusieurs sujets sur des domaines considérés comme prioritaires ont été abordés notamment, les droits de l'Homme, le genre et l'égalité des sexes, l'espace civique et le cadre légal des OSC, la cohésion sociale, l'environnement et le changement climatique, l'agrobusiness, l'énergie, le partenariat et collaboration, le développement organisationnel des OSC, etc.

Pour Francis Komi Akpa, Président du Conseil d'Administration de la Plateforme Nationale Espace Civique et Efficacité de Développement (PNECED), « aujourd'hui, tout ce qui se passe en matière de politique et développement doit impliquer le citoyen. Les partenaires interviennent dans notre pays. Ils ont des Feuilles de Route et tout ce qui se fait sur le territoire. Il est quand même de bon ton qu'à un moment donné, on puisse en parler avec eux pour être mieux informé des actions qui sont menées et aussi des opportunités que cela représente pour les OSC. Plaider pour l'efficacité des initiatives des OSC pour que le citoyen à la base ressente l'impact des actions. » Au cours de la rencontre, le décret du gouvernement 2022/022/PR fixant les conditions de coopération entre les ONG et le gouvernement a fait l'objet de discussions. « Ce décret comporte des dispositions qui

n'arrangent pas les ONG et risque de freiner leur capacité de financement qui menace de limiter un peu trop leur indépendance et leur autonomie, freiner leurs actions de plaidoyer, de contrôle public que les OSC doivent mener à l'endroit du gouvernement et aussi d'autres acteurs », a expliqué Francis Komi Akpa. Sur ce sujet, à la suite d'un courrier adressé au Chef de l'Etat, un cadre d'échanges sur la base d'un dialogue a vu le jour entre les OSC et le gouvernement avec à la clé, une première réunion.

Après analyse de l'environnement d'évolution des OSC et les initiatives entreprises par ces dernières, un expert indépendant formule des recommandations d'actions pour le dialogue entre les OSC et l'Etat, entre autres, lancer formellement un processus d'adoption d'une loi nouvelle devant régir le secteur, prendre une part active au dialogue avec le gouvernement.

## AVIS DE VENTE

Un particulier met en vente une voiture automatique de marque Hyundai, année 2016, pour des raisons de déménagement du Togo. Excellent état.

35 000 km au compteur.



Contact : 91 69 91 75

**LA NOUVELLE TRIBUNE**

Récépissé No 0546/31/05/16/  
HAAC

Djidjolé - Batomé, von après  
Maison Suzanne AHO, en face  
de l'église EAC-TOGO  
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02  
www.lanouvelletribune.net

**Directeur de la Publication**  
Elom K. ATTISOGBE  
Tél : (+228) 91 90 48 04 /  
98 01 82 02

**Rédacteur en chef**  
Nicolas EDORH

**Rédaction**  
Elom ATTISOGBE  
Nicolas EDORH  
Béatrice AGBODJINOU

**Infographie**  
La Nouvelle Tribune

**Impression**  
SDR

**Tirage**  
2.500 exemplaires



# CORIS AUTO

**C'EST LA COUVERTURE ASSURANCE DE VOTRE VÉHICULE**

ONTR



**La Banque Autrement**

<https://togo.coris.bank>

